EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 44

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à la Vie Associative.

Neuf projets répondant aux critères ont été examinés favorablement.
Il est proposé l'attribution de subventions présentées ci-dessous pour un montant global de : 13 030,00 euros.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément à la liste ci-dessous;

- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées ;

- d'autoriser la signature éventuelle de conventions avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

1. AMITIES AUVERGNE-CHINE
Centre Jean Richepin
21, rue Jean Richepin
63000 CLERMONT-FERRAND

Subvention de fonctionnement pour cette association culturelle dont l'objet est le développement de liens d'amitié entre la Chine et la France à l'aide d'échanges culturels et de connaissance réciproque.

Autres financements attendus :
Ville de Riom : 300,00 euros
Cotisations : 1560,00 euros
Ventes et prestations de services : 90,00 euros

Subvention sollicitée par l'association : 500,00 euros
Subvention proposée par la Ville : 230,00 euros

Subvention de fonctionnement versée en 2014 : 230,00 euros

2. ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE – Groupe local de Clermont-Ferrand
Maison de l'Oradou
88 rue de l'Oradou
63000 CLERMONT-FERRAND

Subvention de fonctionnement pour cette association dont l'objet est de faire connaître le peuple palestinien, son histoire, sa culture, ses épreuves et ses luttes, développer l'aide maternelle et humanitaire, agir pour une paix réelle fondée sur la reconnaissance des droits nationaux et établir des liens avec d'autres personnes qui poursuivent le même objectif.

Autres financements attendus :
Cotisations adhérents : 4 000,00 euros
Parrainages : 3 000,00 euros
Ventes : 6 000,00 euros
Fonds propres : 2 800,00 euros

Subvention sollicitée par l'association : 500,00 euros
Subvention proposée par la Ville : 200,00 euros

Subvention de fonctionnement versée en 2014 : 200,00 euros

3. COUVIGE DES DENTELLIERES
Centre Jean Richepin
17, rue Jean Richepin
63000 CLERMONT-FERRAND

Subvention de fonctionnement pour cette association dont l'objet est de promouvoir la dentelle aux fuseaux et de regrouper en amicale les personnes voulant réaliser cette activité.

Autres financements attendus :
Cotisations : 900,00 euros
Fonds propres : 330,00 euros

Subvention sollicitée par l'association : 150,00 euros
Subvention proposée par la Ville : 150,00 euros

Subvention de fonctionnement versée en 2014 : 150,00 euros

4. ASSOCIATION DE LA CORNE DE L'AFRIQUE
6 rue du Colombier
Chez Mohamed Salim
63100 CLERMONT-FERRAND

Subvention de fonctionnement pour cette association dont l'objet est de mener des actions humanitaires au profit des personnes victimes de guerre à Djibouti, en Somalie, Ethiopie et Erythrée, de favoriser le développement d'activités agricoles (pêche, culture, élevage) et

familiales (couture, cuisine, artisanat) et d'organiser des rencontres culturelles et sportives entre les membres.

Autres financements attendus :
Cotisations : 500,00 euros

Subvention sollicitée par l'association : 1 000,00 euros
Subvention proposée par la Ville : 250,00 euros

Subvention de fonctionnement versée en 2014 : 250,00 euros

5. ASSOCIATION CARTOPHILE CLERMONTOISE
Centre Associatif Jean Richepin
21 rue Jean Richepin
63000 CLERMONT-FERRAND

Subvention de fonctionnement pour cette association dont l'objet est de promouvoir la carte postale ancienne et moderne, aider à conserver le patrimoine historique en facilitant le rapprochement entre les collectionneurs.

Autres financements attendus :
Cotisations : 820,00 euros
Ventes et prestations de services : 4 220,00 euros

Subvention sollicitée par l'association : 500,00 euros
Subvention proposée par la Ville : 200,00 euros

Subvention de fonctionnement versée en 2014 : 200,00 euros

6. ASSOCIATION JEANNE D'ARC
24 rue Breschet
63000 CLERMONT-FERRAND

A la différence de l'ensemble des aides financières de ce rapport, cette subvention est rattachée à la ligne budgétaire : 00 65 025 6574 453 380

Subvention de fonctionnement pour cette association dont l'objet est, dans le cadre d'une ouverture à tous, de favoriser l'éducation de la jeunesse dans le sport et les loisirs et de mener en toute indépendance des actions en vue de promouvoir, soutenir et développer l'éducation et la formation physique, culturelle, intellectuelle et morale de tous ses adhérents, dans le but de favoriser leur épanouissement.

Subvention proposée par la Ville : 2 000,00 euros

Subvention de fonctionnement versée en 2014 : 2 000,00 euros

7. CERCLE DE BRIDGE DE CLERMONT-FERRAND
35 avenue des Etats-Unis
63000 CLERMONT-FERRAND

Subvention exceptionnelle
Projet : utiliser le bridge comme aide à l'organisation des connaissances et à l'acquisition du raisonnement mathématique.
Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Education Nationale et la Fédération Française de Bridge.

Date de réalisation : année scolaire 2014-2015

Public visé : Elèves de CM1 et CM2 dans les écoles primaires concernées et dans les locaux de l'association.

Autres financements attendus :
Département du Puy-de-Dôme : 1 000,00 euros

Coût de l'action : 4 000,00 €
Subvention sollicitée par l'association : 3 000,00 €
Subvention proposée par la Ville : 2 000,00 €

Subvention exceptionnelle versée en 2014 par la Ville : 2 000,00 €

8. BRIDGE CLUB DE CLERMONT-FD LAFAYETTE
54 avenue de la Libération
63000 CLERMONT-FERRAND

Subvention exceptionnelle
Projet : encourager la pratique du bridge, participer à la campagne promotionnelle nationale de la Fédération, renouveler les effectifs et augmenter le nombre de joueurs. L'enseignement dispensé par des moniteurs agréés par la Fédération Française de Bridge est gratuit.

Date de réalisation : 2015

Public visé : Tout public adulte.

Coût de l'action : 2 000,00 €
Subvention sollicitée par l'association : 2 000,00 €
Subvention proposée par la Ville : 2 000,00 €

Subvention exceptionnelle versée en 2014 par la Ville : 2 000,00 €

9. SOLIDARITE FEMMES IMMIGREES
Centre Georges Brassens
26 rue Sévigné
63000 CLERMONT-FERRAND

Subvention exceptionnelle
Projet : Entretiens individuels réalisés par le photographe Olivier Daubard auprès d'une quarantaine de femmes âgées, issues de l'immigration dès les années 1960, et vivant dans les quartiers ZUS de Clermont-Ferrand pour exprimer leur point de vue sensible et intime. Cette évocation de leur parcours de vie doit leur permettre de sortir de leur isolement et de témoigner de l'exil et ses difficultés.

Date de réalisation : 1er mai 2015

Public visé : 30 à 40 femmes des quartiers ZUS.

Autres financements attendus :
Département du Puy-de-Dôme : 500,00 euros

Coût de l'action : 7 550,00 €
Subvention sollicitée par l'association : 6 000,00 €
Subvention proposée par la Ville : 6 000,00 €

Subvention exceptionnelle versée en 2014 par la Ville : 0,00 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mai 2015

Pour le Maire et par délégation,

L’Adjoint,

Philippe BOHELAY